

**DEVIS P.E.L.****Montant maximum autorisé : 1000 €**☐ Initial☐ Rectificatif

N° allocataire : _____

Pour Madame/Monsieur _____

Adresse _____

Désignation du commerçant : _____

Désignation du/des articles – prix\référence :

Désignation	Prix par article	Prix total par catégorie
Mobilier : - Armoires - Bureaux - Chaises/fauteuils de bureaux - Commodes/Rangements/Enfilades - Literie (lits/sommiers/matelas) - Tables (sauf tables basses/à langer)	- - - - - -	S/Total Mobilier : _____ €
Électroménager : - Lave-linge, lave-linge séchant - Sèche-linge - Lave-vaisselle - Réfrigérateur/Combiné - Congélateur - Cuisinière/Gazinière - Plaque de cuisson - Four/Micro-ondes - Machine à coudre	- - - - - - - - -	S/Total Électroménager : _____ €
Multimédia : - Ordinateur - Tablette - Smartphone (<i>hors abonnement</i>) - Imprimante	- - - -	S/Total Multimédia : _____ €
Énergie : - Poêle à bois/granules/gasoil	-	_____ €
Frais de livraison :	-	_____ €
TOTAL DU DEVIS :		_____ €

Date : ____ / ____ / ____

Signature et cachet du commerçant

IMPORTANT :Je m'engage à livrer un article conforme à ce devis **sur présentation de la notification d'accord et du contrat de prêt cachetés et signés par la Caisse d'Allocations Familiales.**

PRET D'EQUIPEMENT POUR LE LOGEMENT

Liste des articles

► Equipements Electroménagers

Lave-linge, lave-linge séchant
Sèche-linge
Lave-vaisselle
Réfrigérateur
Congélateur (coffre ou armoire)
Réfrigérateur-congélateur (combiné)
Cuisinière/Gazinière
Plaques de cuisson
Four/Micro-ondes
Machine à coudre

Poêle à bois/gasoil/granulés

Frais de livraison

► Equipements Mobiliers

Chaises, fauteuils de bureaux
Table de cuisine
Lit*,sommier,matelas(*literieadulte/*
enfant/canapé-lit, clic-clac)
Armoire/Penderie/Dressing
Commode/Enfilade/Rangement
Bureau

► Equipements Multimédia

Smartphone (**hors abonnement**)
Ordinateur
Tablette
Imprimante

* Les lits superposés ne sont pas pris en compte pour les enfants de moins de 6 ans.

- Les **frais de livraison** et le montant de la **contribution environnementale** sont pris en compte dans la limite du montant maximum du prêt.
- L'achat de smartphones/ordinateurs/tablettes est possible dans la limite du nombre de personnes de plus de 12 ans présents au foyer au moment de la demande.
- Les ***frais d'installation et extensions de garantie ne peuvent pas être pris en compte***
- Le **remboursement** s'effectue dans la limite du devis accordé par catégorie d'article

Tout devis avec un article ne figurant pas dans la liste ci-dessus ou supérieur au montant maximum autorisé, fera l'objet d'une demande de devis rectificatif.

LE MONTANT MAXIMUM D'ACHAT EST FIXE A 1000 €

(pour les demandes à compter du 01/01/2022)

L'achat cumulé d'articles est possible chez un **fournisseur unique**.